Noyaux prédicatifs juxtaposés

Marie-José BÉGUELIN
Université de Neuchâtel; projets FNS «La structure interne des périodes» et «Syndèse et asyndèse dans les routines paratactiques»

Cette étude à caractère liminaire poursuit deux objectifs. Il s'agira tout d'abord d'examiner les définitions usuelles de la parataxe et les principales questions qu'elles soulèvent (§ 1). Simplement amorcées ici, ces questions trouveront de plus amples échos dans les chapitres ultérieurs de ce livre. Il s'agira, dans un second temps, de mettre à l'épreuve la notion de parataxe en l'appliquant à des données linguistiques concrètes (§ 2). Pour ce faire, j'ai collecté des structures où se trouvent juxtaposées ou associées, en l'absence de tout ligateur segmental, deux ou plusieurs constructions verbales, mes exemples étant tirés pour l'essentiel du théâtre de Marivaux. Une typologie des configurations rencontrées permettra, au seuil de cet ouvrage, de prendre la mesure du domaine traditionnellement assigné à la parataxe, au sens plutôt accueillant avec lequel ce terme est utilisé dans la littérature grammaticale.

1. Problèmes de définition

1.1 Les définitions suivantes sont à la fois banales et représentatives de ce que la tradition appelle parataxe:

(1) **PARATAXE**. «Manière de construire des phrases, consistant à les juxtaposer sans indiquer le rapport qui les unit.» (*Larousse Lexis*)

(2) **PARATAXE**. «Juxtaposition de deux propositions entre lesquelles le lien de dépendance n'est qu'implicite, la courbe mélodique commune dispensant de l'usage d'un outil de coordination ou de subordination. Anton. *hypotaxe. La parataxe est un cas particulier de l'*asyndète (*Morier,* 1961). *La subordination lie ce que la pa-*

> *rataxe sépare* (*Morier,* 1975). *La langue parlée recourt abondamment à la parataxe et, dans l'enseignement des langues, l'expression des relations logiques peut souvent se faire, dans un premier temps et de façon économique, par l'usage de la juxtaposition* (*D.D.L.* 1976)». (< *TLFi*)

Cité dans (2), Morier aborde la parataxe en tant que cas particulier de l'*asyndète*, notion qui reçoit à son tour, dans les dictionnaires consultés, les définitions suivantes:

(3) ASYNDÈTE. «Suppression des mots de liaison dans une phrase ou entre deux phrases, pour donner plus de force.» (Larousse Lexis)

(4) ASYNDÈTE. «Absence de liaison grammaticale entre plusieurs termes ou plusieurs phrases. – *RHÉT.* Ce procédé, en ce qu'il donne à la phrase un tour elliptique.» (*TLFi*)

Ces deux couples de définitions révèlent, au premier coup d'œil, le caractère peu stabilisé de la notion de parataxe, et aussi de celle d'asyndète (cf. Bonhomme, dans ce volume, tome 1).

1.2 Ainsi, l'asyndète est définie dans (3) comme la *suppression* d'un lien grammatical préexistant, alors que (4) appréhende d'emblée cette notion, dans une perspective étymologiste, comme *absence* de tout lien grammatical (pour revenir ensuite, dans l'acception qualifiée de «rhétorique», à l'idée d'une ellipse). Dans la littérature linguistique, on relève de manière analogue deux grandes approches des faits de juxtaposition paratactique: l'une, que je qualifierai de *soustractive*, y voit l'ellipse d'un ligateur ou d'un subordonnant (cf. par ex. Wilmet, 2003: § 680); l'autre, plus purement juxtapositive, postule une *absence* de lien entre les suites concernées. Au plan morpho-syntaxique, la parataxe est dès lors décrite soit comme impliquant un enchâsseur ou un ligateur zéro, soit comme pure et simple absence de lien entre deux constructions prédicatives – ce qui n'est pas équivalent d'un point de vue structural. A l'instar de Morier, les approches en termes d'ellipse partent d'une situation jugée «normale» où les relations entre deux noyaux prédicatifs sont explicites, et postulent que la parataxe consiste, en quelque sorte, à effacer les marques de coordination et de subordination, en vue de provoquer certains effets sur l'allocutaire («*donner plus de force*» dans (3)). Conçue comme une suppression délibérée, la parataxe asyndétique

peut dès lors apparaître comme un procédé stylistique valorisé, traduisant une maîtrise habile des effets langagiers. Quant à l'hypothèse du ligateur absent ou manquant, elle s'accommode du préjugé sociolinguistique inverse et largement représenté selon lequel la parataxe serait un trait particulier de la syntaxe de l'oral familier[1], de la langue des enfants et des apprenants, de la langue «populaire» (ces sociolectes étant considérés *a priori* comme relâchés et inférieurs)[2]. Ce n'est là, comme on verra, que la première des contradictions auxquelles est associée la notion de parataxe.

1.3 La définition (2) insiste, par ailleurs, sur la présence d'une «courbe mélodique commune» aux propositions corrélées relevant de la parataxe – ce qui renvoie à l'affinité postulée de la notion avec l'oralité. Les progrès de la prosodie permettront d'apporter, à propos de l'intonation des séquences paratactiques, les descriptions précises et documentées que l'on est en droit d'attendre[3]. Mais, dans les situations où une prosodie de type «regroupant» est avérée entre deux noyaux prédicatifs (Avanzi, à par.), la question que

1 Le Goffic préfère parler quant à lui, pour les tours à l'indicatif, de «registre familier et expressif» (1993: § 345).

2 Dans une vision téléologique de l'évolution et de l'acquisition des langues, Tesnière a exprimé en ces termes le stéréotype selon lequel la parataxe caractériserait le langage enfantin ou les langues encore en quelque sorte immatures, alors que l'hypotaxe relèverait par définition d'un degré plus avancé du développement langagier:

«*8. – D'une façon générale, les langues commencent par exprimer les idées un peu complexes sous la forme parataxique, et ce n'est qu'au cours de leur évolution qu'elles deviennent capables d'exprimer le lien hypotaxique. Elles ne font en cela que reproduire le développement individuel de l'être humain. L'enfant ordonne d'abord ses idées parataxiquement, et ce n'est que lorsque son esprit acquiert plus de maturité qu'il en saisit l'ordonnance hypotaxique.*

9. – Dans une langue donnée l'hypotaxe n'apparaît donc qu'après la parataxe. Et c'est ainsi que le latin, bien qu'ayant déjà atteint un haut degré d'abstraction, n'en conçoit pas moins parataxiquement bien des complexes sémantiques où le français aperçoit un lien hypotaxique. Dans les cas de ce genre, il y a lieu de traduire la parataxe latine par une hypotaxe française» (Tesnière, 1982[4]: 315, 1re éd. 1959).

Pour une mise en garde critique à ce propos, on lira par exemple Gadet (1992: 85-88); Blanche-Benveniste (1997: 58-60); Auer (2002); La Fauci (dans ce volume, tome 1).

3 Cf. Choi-Jonin & Delais-Roussarie (2007); Avanzi (2008 et thèse en cours); Avanzi & Lacheret (dans ce volume, tome 2).

l'on peut d'ores et déjà se poser est de savoir s'il est légitime de continuer à invoquer, comme le fait (2), une relation *implicite* entre les constituants concernés, prolongeant ainsi une explication qui n'a de sens que pour l'écrit. Quel est, en pareil cas, le statut du joncteur prosodique associant deux constructions verbales? Convient-il de l'appréhender en termes morphématiques pour postuler, au cas par cas, un ligateur allomorphique abstrait, réalisé soit sous forme segmentale, soit sous forme intonative (Berrendonner, 2008)? Seul un modèle multi-modal du fonctionnement langagier, incluant les instructions liées à la prosodie, permettra d'apporter à ce problème une réponse à portée générale.

1.4 Le lecteur attentif aura noté, d'autre part, que la définition (1) parle de *juxtaposition de phrases* alors que (2) parle de *juxtaposition de propositions*. Vise-t-on, dans les deux cas, un même niveau d'analyse? Qu'en est-il du statut catégoriel des segments couplés dans des diptyques comme *il fait beau, je sors; je vais bien, ne t'en fais pas; il venait, il venait pas* (< Blanche-Benveniste *& al.*, 2002) ou encore: *ils arriveraient maintenant, je ne serais pas fâché*? Pour traiter de telles séquences, il est question tantôt de coordination de *phrases* (avec éventuellement pour produit des *macro-phrases* ou des *phrases multiples*), de coordination de *sous-phrases* (sur la base de quels critères distingue-t-on alors *phrase* et *sous-phrase*?), de coordination de *propositions*, de *coordination* ou de *subordination asyndétiques*, de *phrases bi-rhématiques* (voir sur ce point Wilmet, 2003[3]: § 554, Remarque 2)... Cette prolifération terminologique traduit un malaise; elle renvoie aux limites amplement dénoncées de la notion de phrase[4], dont une des faiblesses est précisément, selon Berrendonner (2008), d'éluder les problèmes de segmentation concrète que posent les couplages paratactiques. On ne s'étonnera guère, dès lors, de rencontrer dans la littérature sur le sujet une situation plutôt confuse, beaucoup d'analyses ponctuelles méritant à la vérité d'être reprises et clarifiées[5].

4 Voir Blanche-Benveniste *& al.* (1987: 25); Berrendonner & [Reichler-]Béguelin (1989); Le Goffic (1993: 486); Béguelin (dir.) (2000).

5 Le travail de Gilles Corminboeuf sur les parataxes à interprétation hypothétique ouvre la voie à ce sujet (Corminboeuf, 2009, et dans ce volume, tome 2).

1.5 Le problème de fond est le suivant: la notion de parataxe a-t-elle vocation à s'appliquer de manière indifférente à tout phénomène de juxtaposition de noyaux prédicatifs, comme le suggère la définition (1), ou doit-elle servir à désigner des juxtapositions caractérisées par une relation de dépendance implicite, comme le veut (2)? Et qu'en est-il, par exemple, des constructions prédicatives qui se succèdent dans les extraits suivants:

(5) Je suis perdu, j'étouffe, adieu ma mie, sauve qui peut… Ah! Monsieur, vous voilà. (Marivaux, *La Surprise de l'amour*, acte II, scène 3)

(6) (a) Mais où est Arlequin? Je veux qu'il m'amuse ici. J'entends quelqu'un, ne serait-ce pas lui? (Marivaux, *La Surprise de l'amour*, acte I, scène 8)
(b) Allez, soyez en repos; l'ouvrier est venu, je lui ai parlé, j'ai la boîte, je la tiens. (Marivaux, *Les Fausses Confidences*, acte II, scène 3)

1.5.1. Les constructions verbales contenues dans (5)-(6) illustrent, à coup sûr, ce que les stylisticiens appellent volontiers un «style paratactique», le terme visant ici des enchaînements de niveau macro-syntaxique ou «discursif», opérés sans marqueurs de coordination. Chaque construction prédicative, morpho-syntaxiquement autonome par rapport à ses voisines, forme ici une *clause* (au sens de Berrendonner, 2002a et b, 2003a et b), et chacune de ces clauses est mise en énonciation pour elle-même, aux fins d'alimenter la mémoire discursive (= M). A ce niveau d'analyse, les contraintes gouvernant l'occurrence des unités sont des contraintes d'appropriété à l'état courant de M. Aussi les clauses successives de (5) se prêtent-elles à des permutations que la logique des actions communicatives, corrélée avec la présence de pointeurs anaphoriques opérant des rappels «ad-M», rendrait nettement plus délicates dans (6).

1.5.2. Cependant, beaucoup de linguistes appliquent plutôt, comme dans la définition (2), le terme de parataxe à des noyaux prédicatifs entre lesquels s'instaure un lien de dépendance sémantique particulier, ainsi dans *je serais vous, j'accepterais* (Le Goffic, (1993: §§ 333 et 345; Orlandini & Poccetti, dans ce volume, tome 1, en appellent explicitement à une telle spécialisation du terme). Une dépendance sémantique se présente par exemple dans l'extrait suivant…

(7) **je combattais vos passions, vous vous accommodez avec elles**, et je me retire avant qu'on ne me réforme. (Marivaux, *La Seconde Surprise de l'amour*, acte II, scène 4).

… dont la partie en gras est spontanément interprétée comme exprimant une relation adversative (*alors que je combattais…, vous vous accommodez…*). La parataxe est souvent en ce cas rapprochée de la subordination, autrement dit de l'hypotaxe[6]… laquelle est pourtant dans d'autres cas définie comme son antonyme, voir (2) ou (8) ci-dessous:

(8) HYPOTAXE. «Subordination ou dépendance d'une proposition par rapport à une autre.» Anton. *parataxe*. (*TLFi*)

De manière assez troublante, la dépendance implicite associée à la parataxe finit donc par la rapprocher de son opposé – d'où le relent contradictoire de cette notion. Il n'est pas rare en effet que le discours grammatical en vienne à décrire la parataxe comme une subordination (ou une coordination) sans marqueur, parfois rebaptisée du nom d'hypotaxe asyndétique. Certaines parataxes relèveraient alors d'une «fausse indépendance» (Rosier, 1995); et si l'on suit cette idée jusqu'au bout, on n'aurait pas affaire à deux unités successives, mais à une seule. Dans la *Grammaire méthodique* de Riegel *& al.*, la *juxtaposition* est présentée comme un cas particulier de la «phrase complexe», une proposition juxtaposée ayant «*le même statut syntaxique que la phrase globale dont elle est un élément*» (2009[4]: 781). Toutefois, les auteurs admettent que des juxtaposées puissent «*entretenir un rapport de dépendance syntaxique généralement conditionné par la présence d'un indice formel dans la première proposition*», particulièrement dans des exemples où la première construction verbale inclut une structure inversée ou à l'impératif, ou encore les marqueurs concessifs lexicaux *avoir beau, pouvoir bien* (873; cf. aussi 783). Si elles sont formellement paratactiques, les séquences en question relèvent alors «*également de la subordination*» (873). Les termes de juxtaposition ou de parataxe se trouvent donc appliqués à des structures extérieurement identiques, mais relevant de niveaux distincts: la «phrase complexe» d'une part, la subordina-

6 Steinrück, dans ce volume, tome 1, signale que les grammairiens grecs utilisaient *hypotaxe* avec un sens différent du sens moderne attribué à ce terme (§ 2.5, § 3). Il indique aussi (n. 2) que le terme d'hypotaxe a été réintroduit en 1826 dans une grammaire du grec allemande due à F. Thiersch.

tion asyndétique de l'autre. Dans ces conditions, l'arsenal terminologique (*juxtaposition, parataxe*) ne capte que les propriétés superficielles des structures; il se révèle inapte à distinguer d'une part les couplages macro-syntaxiques, relevant des «relations de discours» (Asher & Lascarides, 2003; Dargnat & Jayez, dans ce volume, tome 2), d'autre part les couplages relevant de corrélations ou de dépendances de niveau micro-, et cela plus particulièrement quand les diptyques considérés ne présentent aucun des marqueurs formels ou lexicaux de dépendance que mentionnent les auteurs de la *Grammaire méthodique* (impératif ou *avoir beau* dans la première séquence, etc.) Dans ces situations où la syntaxe phrastique traditionnelle rencontre ses limites, Le Goffic se sert quant à lui du terme de parataxe pour désigner des situations qu'il estime être des «*stades intermédiaires*» entre l'indépendance et la subordination (1993: §§ 341 et 345). Sans entrer plus avant dans ce débat difficile, relevons le relatif défaut de critères mis en jeu dans les grammaires pour tenter de caractériser les constructions verbales juxtaposées soit comme des couples d'unités prédicatives, soit comme des unités prédicatives simples (cf. sur ce point les propositions de Benzitoun, dans ce volume, tome 1; cf. aussi *infra* §§ 2.2.2-3).

1.6 A l'écrit, l'étude des phénomènes de parataxe pose par ailleurs le problème, subsidiaire à première vue, mais non dépourvu de conséquences pour l'analyse syntaxique, de l'interprétation à donner aux signes de ponctuation. Qu'en est-il quand deux constructions verbales sont séparées par une ponctuation forte (point et ses variantes, éventuellement point-virgule, voir exemples (5)-(6))? En d'autres termes, la parataxe est-elle ou non à envisager uniquement «à l'interne» de la phrase graphique? Corollairement, et compte tenu de la grande latitude fonctionnelle de la plupart des signes de ponctuation, la présence d'une virgule entre deux constructions verbales juxtaposées est-elle à prendre dans tous les cas comme signal d'une relation paratactique? Le risque existe, ici comme ailleurs, d'accorder aux segmentations graphiques un crédit excessif, et de faire reposer l'analyse syntaxique sur des procédures démarcatives dont on connaît le caractère aléatoire, peu

systématique, sujet à des phénomènes de mode[7]. Le découpage en «phrases graphiques» peut ainsi, sans que le lecteur en soit forcément conscient, varier notablement au gré des éditions successives d'un même texte. Le théâtre de Marivaux en fournit un excellent exemple: la ponctuation plutôt économe des éditions du XVIIIe siècle, où la virgule prédominait, a subi de profonds remaniements dans certaines éditions modernes. La confrontation suivante entre deux éditions des *Acteurs de bonne foi*, judicieusement fournie par Goldzink (1991), est édifiante à cet égard:

(9) COLETTE. – *Eh bian oui, je lui plais, je nous plaisons tous deux, il est garçon, je sis fille, il est à marier, moi itou, il voulait de Mademoiselle Lisette, il n'en veut pus, il la quitte, je te quitte, il me prend, je le prends, quant à ce qui est de vous autres, il n'y a que patience a prenre.* (Marivaux, *Les Acteurs de bonne foi,* sc. V, ponctuation de l'édition J. Goldzink, qui se rapproche de celle de l'édition originale)

(10) COLETTE. – *Eh bian! oui, je lui plais; je nous plaisons tous deux;* ***il est garçon, je sis fille; il est à marier, moi itou; il voulait de Mademoiselle Lisette, il n'en veut pus; il la quitte, je te quitte; il me prend, je le prends****. Quant à ce qui est de vous autres, il n'y a que patience a prenre.* (Marivaux, *Les Acteurs de bonne foi*, sc. V, édition F. Deloffre)

La confrontation de (9) et de (10) révèle d'abord une différence dans le décompte des phrases graphiques, liée au fait que (10) introduit une ponctuation forte avant *quant à ce qui est de vous autres*… En remplaçant certaines virgules par des points virgules, (10) impose en outre à la séquence mise en gras une structuration logico-hiérarchique organisant les clauses par paires successives ([(C_1C_2) (C_3C_4) (C_5C_6)…]), alors que dans la ponctuation non marquée de (9), proche de l'édition d'origine, une telle segmentation n'est que suggérée, d'une clause à l'autre, par l'existence de parallélismes ou de contrastes morphosyntaxiques et/ou lexicaux (*garçon-fille; vouloir-ne plus vouloir; il me…- je le*… etc.) Dans la perspective d'une performance orale, il n'est pas exclu que les noyaux prédicatifs successifs soient réalisés, à partir de (9), sous la forme d'une «période-liste» rythmée par des intonèmes continuatifs parallèles, mettant sur un même plan les clauses successives (en vue, par

7 Voir Berrendonner & Béguelin, 1989; Béguelin, 2002. Dans nos exemples (5)-(7), on peut noter que la virgule aussi bien que le point semble apte à délimiter les unités maximales de la micro-syntaxe, c'est-à-dire les clauses successivement mises en énonciation dans le discours.

exemple, de signaler l'emportement de Colette); à partir de (10) en revanche, les points-virgules qui délimitent visuellement les couplages paratactiques incitent à les signaler également d'une manière ou d'une autre dans la lecture à voix haute. C'est donc non seulement l'interprétation syntaxique, mais aussi l'orientation de la performance orale des acteurs qui est en cause ici. Toute étude portant sur des données écrites (et plus particulièrement sur des textes destinés à être prononcés comme les pièces de théâtre), se trouve ainsi confrontée au problème préjudiciel des relations à établir entre syntaxe, intonation et ponctuation. En lisant (10) à haute voix, on peut par ailleurs se demander quel intonème associer à la présence des points virgules (devenus, de nos jours, des topogrammes à fonction plutôt «logique» que prosodique). Intonème continuatif majeur ou intonème final? Conviendra-t-il de réaliser, à la lecture, une suite de périodes binaires, ponctuées chacune d'un intonème conclusif, ou plutôt une période-liste incluant cinq couples paratactiques successifs de rang inférieur? Il n'y a évidemment pas de réponse définitive à une telle question, car la ponctuation n'apporte ici, comme dans bien d'autres cas, qu'une didascalie approximative et plurivoque. Le seul critère à peu près stable qu'il soit possible de relever dans le corpus considéré est plutôt d'ordre négatif: dans (9) comme dans (10), de même que dans les exemples qui seront commentés au § 2, on note une faible représentation des ponctuations fortes entre les clauses sémantiquement corrélées[8].

8 Cette observation n'est pourtant pas généralisable à tous les textes. Voir par ex. la parataxe «causale» suivante, comparable, à la ponctuation près, à celles qui seront présentées plus bas § 2.1.3: *J'ai eu peur. J'ai cru que vous ne viendriez pas.* (Anna Gavalda, *Je voudrais que quelqu'un m'attende quelque part*, J'ai lu, p. 12).

2. Quelques configurations paratactiques récurrentes chez Marivaux

Comme l'annonçait mon introduction, j'envisagerai, dans cette seconde partie de mon étude, quelques types de configurations juxtapositives récurrentes dans l'œuvre de Marivaux, en les classant en fonction du lien qui s'instaure entre les constructions verbales concernées[9]. Comme la parataxe va de pair avec une relative sous-spécification sémantique, il faut être conscient d'emblée que toute entreprise de classification de ce genre est vouée à rencontrer des limites. Dans l'extrait suivant,

(11) LA MARQUISE. Nous sommes voisins.
LE CHEVALIER. Nous demeurons comme dans la même maison, puisque le même jardin nous est commun.
LA MARQUISE. **Nous sommes affligés, nous pensons de même.** (Marivaux, *La Seconde Surprise de l'amour*, acte I, scène 7)

le statut des constructions verbales juxtaposées mises en gras dans la dernière réplique se prête ainsi à plusieurs interprétations entre lesquelles il serait difficile, et sans doute réducteur, de trancher:

- énonciations parallèles, période-liste poursuivant l'énumération de constructions verbales à la première personne du pluriel amorcée dans les répliques précédentes;
- coordination asyndétique (= «Nous sommes affligés *et* nous pensons de même»);
- procès concomitants à portée générique, la première assertion servant de «cadre de validité» à la seconde: «*Si/quand* nous sommes affligés, nous pensons de même».

La littérature scientifique glose souvent les séquences de ce type, comme je viens de le faire, par restitution d'un connecteur ou d'un subordonnant

9 Le cas des structures non verbales n'a pas été pris en compte méthodiquement, même si l'on en rencontrera çà et là un exemple. Par ailleurs, le classement proposé mettra l'accent, de manière sans doute un peu opportuniste, tantôt sur des critères formels, tantôt sur des critères sémantiques.

quelconque: *A et Z; quand A, Z; si A, Z; parce que A, Z; A, du fait que Z,* etc. Cependant le statut de ces gloses n'est pas toujours bien clair: pure et simple paraphrase, dépourvue d'incidence théorique? Explicitation d'une relation de coordination ou de subordination implicite? Hypothèse forte d'une alternance morphologique entre un joncteur zéro et un joncteur plein? Ceci nous ramène au problème théorique de fond soulevé au § 1.2.

2.1 Dans une première catégorie d'exemples ((11)-(26)), les constructions verbales successives relèvent vraisemblablement, comme dans (5)-(6) *supra*, d'un niveau macro-syntaxique ou *pragma-syntaxique* au sens de Berrendonner et des travaux du groupe de Fribourg. En d'autres termes, chacune des constructions corrélées se laisse décrire comme une clause, caractérisée de manière interne par sa connexité rectionnelle et de manière externe par son indépendance vis-à-vis du contexte qui l'entoure (cf. § 1.5.1). Il est néanmoins possible de proposer de ces suites une esquisse de grammaire, sur la base des fonctions pragmatiques, voire praxéologiques, qu'assument l'une par rapport à l'autre les énonciations qui les réalisent (celles-ci sont signalées par le signe $\mathscr{E}$ dans les notations qui vont suivre). Comme nous l'avons vu en commentant (9) et (10), et à l'écrit en tout cas, la mise en corrélation des constructions concernées tient alors avant tout au matériau linguistique contenu dans les clauses et aux relations qu'entretiennent entre elles les énonciations qui les actualisent; l'absence de ponctuation forte peut corroborer, dans le corpus concerné, l'établissement de la relation inter-énonciations, mais ce n'est qu'un indice parmi d'autres, insuffisant à lui seul.

2.1.1 Juxtapositions contrastives

Les exemples de cette première rubrique sont en gros de la structure suivante:

$\mathscr{E}$ (p) + $\mathscr{E}$ (q) où q = ~p / contraire de p / converse de p…

C'est un parallélisme syntaxique qui est exploité ici pour mettre en scène une opposition d'antonymes lexicaux (11a-b) ou encore un contraste de modalités (11c-d). Voir aussi (7) *supra*.

(11) (a) Monsieur Lélio vous aime, Madame, j'en suis certaine, votre billet l'a piqué, il l'a reçu en colère, il l'a lu de même, [**il a pâli, il a rougi.**] (Marivaux, *La Surprise de l'amour*, acte III, scène 2)
(b) (…); vous parlez tout seul, vous faites des discours qui ont dix lieues de long, vous voulez vous en aller en Turquie, [**vous mettez vos bottes, vous les ôtez**], [**vous partez, vous restez,**] [**et puis du noir, et puis du blanc**:] (Marivaux, *La Surprise de l'amour*, acte II, scène 5)
(c) Où en suis-je donc, si le Chevalier n'est point jaloux; [**l'est-il? ne l'est-il point?**] on n'en sait rien. (Marivaux, *La Seconde Surprise de l'amour*, acte II, scène 6)
(d) [**Vous dites que vous le garderez, vous ne le ferez point**] (Marivaux, *Les Fausses Confidences*, acte III, scène 6)

Les contrastes exprimés sont de natures diverses: alternance de procès inverses (11a-b), interrogations alternatives (11c), contraste argumentatif (11d, qui admettrait *mais* à l'initiale de la seconde clause). Ce type de routine syntagmatique est productif pour dépeindre les effets contradictoires d'une émotion ou encore les incohérences d'un comportement[10]. Sous forme d'une double question comme dans (11c), il permet aussi de poser les termes d'une incertitude. Dans les deux première clauses de (12) ci-dessous, le verbe est le même d'une clause à l'autre; et le contraste entre elles, qui résulte d'une simple permutation des actants, semble subsumé, à un autre niveau, par l'identité de leur orientation argumentative:

(12) [[(**Vous me voulez,**)$_{C1}$ (**je vous veux,**) $_{C2}$] (vite un notaire;) $_{C3}$] (Marivaux, *Le Jeu de l'amour et du hasard*, acte I, scène 2)

On peut penser que le couple C_1-C_2 sert, à un niveau supérieur, de protase complexe à l'apodose C_3, laquelle explicite l'orientation argumentative

10 Cela incite, une fois encore, à se méfier des idées reçues relatives aux fonctions de la parataxe:
«*Alors que* ***l'hypotaxe l'emporte dans les passages d'analyse psychologique qui ont toujours une certaine complexité****, la parataxe prédomine dans les récits linéaires ou les scènes de bataille*» (Ph. Ménard, *Synt. de l'a. fr.* […]) (cité in *TLFi*, s.v. *hypotaxe*; nos caractères gras.)

commune à C_1 et C_2. La relation est alors causale (équivalence avec *puisque vous me voulez et que je vous veux*…); cf. § 2.1.3.

2.1.2 Juxtapositions-gradations

Ces juxtapositions comprennent souvent plus de deux termes et sont de la structure suivante:

$$\mathscr{E}(p^1) + \mathscr{E}(p^2) ... + \mathscr{E}(p^n) \text{ où } p^2 > p^1, ... p^n > p^{n-1}$$

A l'emploi de termes croissants sur une échelle argumentative, nos exemples (13a et b) ajoutent celui de marqueurs chronologiques (on peut au passage relever l'effet de chiasme produit, à la fin de (13a), par le placement en position rhématique de l'adverbe *demain*):

(13) (a) (…); tenez, [**actuellement je lui plais beaucoup, ce soir il m'aimera, il m'adorera demain**;] (Marivaux, *Le Jeu de l'amour et du hasard*, acte II, scène 1)
(b) [**Renverse, ravage, brûle, enfin épouse**], je te le permets si tu le peux. (Marivaux, *Le Jeu de l'amour et du hasard*, acte II, scène 1)

Quant à (14a), il semble combiner contraste (§ 2.1.1) et gradation:

(14) (a) [**elle n'agit point, elle gesticule;**] [**elle ne regarde point, elle lorgne;**] [**elle ne marche pas, elle voltige;**] [**elle ne plaît point, elle séduit;**] [**elle n'occupe point, elle amuse;**] (i.e. la femme coquette) (Marivaux, *La Seconde Surprise de l'amour*, acte II, scène 4)

Dans (14a), le V2 de chaque couple *ne pas V1 + V2* vient renverser l'orientation argumentative par défaut, «vers le moins»[11], du prédicat négatif de la clause initiale; contrairement à ce qui se passe dans les parataxes réfutatives habituelles du type *il ne rit pas, il tousse*, V2 présuppose à chaque fois dans (14a) la vérité de V1, d'où l'effet de négation métalinguistique associé à ce type d'emploi. Le procédé, qui crée un effet de surprise, est fort prisé de Marivaux:

(14) (b) MARIO – Dorante me pardonne-t-il la colère où j'ai mis Bourguignon?
DORANTE – [**Il ne vous la pardonne pas, il vous en remercie.**] (Marivaux, *Le Jeu de l'amour et du hasard*, acte III, scène dernière)

11 Cf. Ducrot, 1980.

Notons enfin que certaines juxtapositions gradatives pourraient éventuellement aussi être comprises comme mimant un phénomène de retouche:

(15) Vous ne croiriez pas jusqu'où va sa démence; [**elle le ruine, elle lui coupe la gorge.**] (Marivaux, *Les Fausses Confidences*, acte I, scène 14)

2.1.3 Juxtapositions causales

Il s'agit ici d'un grand classique des «relations de discours» (voir dans ce volume les contributions de Simone (tome 1); Dargnat & Jayez (tome 2)). Le théâtre de Marivaux en fournit de deux sortes, dans l'ordre cause-conséquence et dans l'ordre conséquence-cause.

$\mathscr{E}$ (p) + $\mathscr{E}$ (q), p et q entrant dans une relation antécédent-conséquent

(16) (a) [**Vous m'appelez, je viens;**][**vous marchez, je vous suis:**] (Marivaux, *La Seconde Surprise de l'amour*, acte I, scène 1)
(b) [**Hortensius lui déplaît, elle le congédie;**] (Marivaux, *La Seconde Surprise de l'amour*, acte III, scène 4)
(c) [**vous êtes tous deux aimables, l'amour s'est mis de la partie,**] cela est naturel. (Marivaux, *La Mère confidente,* acte I, scène 1)

L'exemple (16a) peut aussi, sans surprise, s'interpréter en termes de succession ou de concomitance temporelles. L'autre situation est la suivante:

$\mathscr{E}$ (p) + $\mathscr{E}$ (q), p et q entrant dans une relation conséquent-antécédent

Le mouvement discursif est alors de type explicatif (17a-c) ou diagnostique (ainsi dans 17d, où la première clause verbalise une abduction du locuteur et la seconde le fait qui l'a déclenchée). On peut relever que dans (17c), l'«antécédent» supposé fait l'objet d'une question.

(17) (a) [**Je ne saurais vous répondre, je me sens un peu indisposée;**] (Marivaux, *La Seconde Surprise de l'amour*, acte III, scène 10)
(b) [**Votre fidélité ne me surprend point, j'y comptais.**] (Marivaux, *Les Fausses Confidences*, acte I, scène 12)
(c) [**Il est triste, est-ce que vous le querelliez?**] (Marivaux, *Le Jeu de l'amour et du hasard*, acte III, scène 3)
(d) (…); [**il vous aime de ce moment-ci, il a obéi.**] (Marivaux, *La Surprise de l'amour*, acte I, scène 8)

Ce type de relation est souvent récursif. Tel est le cas dans (18), où *je suis trop malheureux* est à la fois *explicans* par rapport à la clause qui précède et *explicandum* par rapport à celle qui suit:

(18) [**Je ne gage jamais, je suis trop malheureux, je perds toujours.**] (Marivaux, *La Surprise de l'amour*, acte II, scène 3)

2.1.4 Juxtapositions justificatives

Il s'agit ici de causales de niveau illocutoire. Les exemples, qu'il serait facile de multiplier, apparaissent eux aussi dans deux ordres, dont le premier, dans le corpus prospecté, semble plus fréquent que le second. Dans un cas comme dans l'autre, il s'agit de justifier l'acte directif accompli par l'énonciation adjacente (ce qui peut se faire, comme dans (19f), via un autre acte directif).

$\mathcal{E}$ jussive + $\mathcal{E}$ continuative justificative

(19) (a) (…); [**attendez qu'elle [i.e. votre vue] s'éclaircisse, vous verrez mieux votre chemin;**] (Marivaux, *La Surprise de l'amour*, acte II, scène 4)
(b) (…); [**retournez-vous-en, je n'ai pas besoin de vous**.] (Marivaux, *La Seconde Surprise de l'amour*, acte 1, scène 1)
(c) [**Retirez-vous, Lisette, vous me déplaisez, là.**] (Marivaux, *La Seconde Surprise de l'amour*, acte II, scène 7)
(d) Une âme, un portrait: [**explique-toi donc, je n'y entends rien.**] (Marivaux, *Le Jeu de l'amour et du hasard*, acte I, scène 2)
(e) Tu es fou, maître Pierre, ta Jacqueline au premier jour te plantera là: crois-moi, ne t'attache point à elle; [**laisse-la là, tu cherches malheur.**] (Marivaux, *La Surprise de l'amour*, acte 1, scène 3)
(f) [**Tais-toi, laisse-le parler.**] (Marivaux, *Les Fausses Confidences*, acte 2, scène 10)

$\mathcal{E}$ préparatoire justificative + $\mathcal{E}$ jussive

(20) Monsieur, [**j'ai à vous parler d'une affaire; ne vous éloignez pas.**] (Marivaux, *Les Fausses Confidences*, acte 1, scène 8)

2.1.5 Juxtapositions à second volet commentatif

Les exemples suivants relèvent assez clairement d'une routine macro-syntaxique de type *action* + *continuation* (au sens de Berrendonner, 2003a), où l'énonciation continuative commente, sous tel ou tel de ses aspects, l'énonciation préalable. Il y a très souvent un pointeur anaphorique «neutre» ou résomptif dans la seconde clause (cf. Johnsen, 2008) La structure est la suivante:

$\mathcal{E}$ action + $\mathcal{E}$ continuation (commentaire *de re* ou *de dicto*)

2.1.5.1 Commentaire *de re*

(21) (a) Vous êtes tous deux aimables, [l'amour s'est mis de la partie, **cela est naturel**] (Marivaux, *La Mère confidente*, acte I, scène 1, = (16c) *supra*)
(b) Lui, me négliger! Mais il ne me néglige point. Où avez-vous pris cela? [Il obéit à nos conventions, **cela est différent.**] (Marivaux, *Les Serments indiscrets*, acte II, scène 5)
(c) et naturellement je ne veux pas qu'une fille me fasse l'amour la première, [c'est moi qui veut commencer à le faire à la fille, **cela est bien meilleur**.] (Marivaux, *La Double Inconstance*, acte I, scène 6)
(d) [le ciel vous destine l'un à l'autre, **cela est visible**.] (Marivaux, *La Mère confidente*, acte I, scène 2)

2.1.5.2 Commentaire *de re* à caractère modal (au sens large)

Les exemples de cette catégorie incluent parfois une question rhétorique ritualisée, correspondant à une demande de confirmation (22c et d):

(22) (a) [Il est généralement estimé, **je le sais**.] (Marivaux, *Les Fausses Confidences*, acte I, scène 7)
(b) [c'était un vendredi, **je m'en ressouviens**;] (Marivaux, *Les Fausses Confidences*, acte I, scène 14)
(c) (…); [nos occupations vous ennuient, **n'est-il pas vrai?**] (Marivaux, *La Seconde Surprise de l'amour*, 138)
(d) Bourguignon**,** [cette question-là m'annonce que, suivant la coutume, tu arrives avec l'intention de me dire des douceurs, **n'est-il pas vrai?**] (Marivaux, *Le Jeu de l'amour et du hasard*, acte I, scène 7)

2.1.5.3 Commentaire *de dicto*, spécifiant l'acte de langage précédemment réalisé

(23) (a) Bourguignon, [ne nous tutoyons plus, **je t'en prie**]. (Marivaux, *Le Jeu de l'amour et du hasard*, acte II, scène 9)
(b) (…); [ne me refusez pas, **je vous en conjure**]. (Marivaux, *Le Jeu de l'amour et du hasard*)

2.1.6 Juxtapositions à premier volet préparatoire

Voir ci-dessus ex. (20). En voici deux autres types bien illustrés dans le corpus consulté.

2.1.6.1 Dans une première série d'exemples, les séquences sont en gros du type:

$\mathcal{E}$ préparatoire = appel à l'autre ou V *dicendi* + $\mathcal{E}$ assertive ou directive

(24) (a) [**Croyez-moi,** disons la vérité.] (Marivaux, *Les Fausses Confidences*, acte I, scène 12)
(b) [**Fiez-vous à moi, Monsieur**, vous ne connaissez pas votre misère,] j'oserai vous le dire: (…); (Marivaux, *La Surprise de l'amour*, acte I, scène 3)
(c) [**Voulez-vous m'en croire, Madame,** ne le renvoyez plus.] (Marivaux, *La Seconde Surprise de l'amour*, acte III, scène 12)
(d) [**Voulez-vous que je vous dise**, il est bien aisé de voir que le cœur vous démange:] (Marivaux, *La Surprise de l'amour*, acte II, scène 5)
(e) Je suis un homme à pronostic: [**voulez-vous que je vous dise**; **tenez,** je crois que votre merveilleux est à fin de terme.] (Marivaux, *La Surprise de l'amour*, acte I, scène 8)
(f) [**Je vous le répète encore**, le cœur de Dorante va bien vite;] (Marivaux, *Le Jeu de l'amour et du hasard*, acte II, scène 1)
(g) [**Explique-toi:** est-ce que tu le connais?] (Marivaux, *Les Fausses Confidences*, acte I, scène 14)
(h) (…); [**tenez**, je crois que votre merveilleux est à fin de terme]. (Marivaux, *La Surprise de l'amour*, acte I, scène 8)
(i) (…); [**tenez,** la voilà qui vient, Lisette]. (Marivaux, *La Seconde Surprise de l'amour*, acte I, scène 9)

Dans ces extraits, l'énonciation initiale contient une marque de deuxième personne (parfois l'impératif d'un V *credendi* ou *dicendi* ou d'un verbe tel que *tenir*, en l'occurrence désémantisé), accompagnée ou non d'une marque de

première personne. L'énonciation initiale évoque la situation de parole et/ou thématise les conditions de réussite de l'acte de langage subséquent (appel à l'attention et à la coopération du destinataire, établissement d'une relation de confiance entre les interlocuteurs…). La première clause peut contenir un pointeur cataphorique comme dans (24c) ou (f), mais ce n'est pas le cas général. La structure semble récursive dans (24e); cependant les *tenez* représentent probablement un cas-limite entre énonciation préparatoire ou marqueur pragmatique (cf. Dostie, 2004). On observe, de manière générale, que certaines séquences admettent nettement moins bien la permutation que d'autres (ainsi (24c) et (24d), en regard par exemple de (24a) et (24f)). Quant à (24g), il est relativement équivoque du point de vue de la macro-syntaxe et pourrait aussi relever d'une routine *action-continuation*.

2.1.6.2 Un autre type de séquence préparatoire, bien attesté également, est illustré par les exemples (25). A chaque fois, la clause initiale (en gras) y introduit un objet de discours sous-déterminé, que la clause suivante, introduite par le prédicat identificatoire *c'est que*, a pour fonction de spécifier:

$\mathcal{E}$ préparatoire = introduction d'un objet sous-spécifié + $\mathcal{E}$ spécifiante

(25) (a) [**Ma fille n'a qu'un défaut;** c'est que je ne lui trouve pas assez d'élévation.] (Marivaux, *Les Fausses Confidences*, acte I, scène 10)
(b) [et **il y a un agrément**, c'est que des comédiens n'ont pas peur d'y être sifflés] (Marivaux, *L'indigent philosophe*, p. 286 < FRANTEXT)
(c) [**il n'y a qu'une chose qui m'étonne, et dont je ne devine pas la raison,** c'est que vous osiez vous en prendre à moi d'un mariage que je vois qui vous plaît.] (Marivaux, *Les Serments indiscrets*, acte III, scène 8 < FRANTEXT)
(d)[**Voici donc ce que je pense, et ce que je penserai toujours:** c'est que je ne vous aime point, et que je ne vous aimerai jamais.] (Marivaux, *Le Prince travesti*, acte II, scène VII < FRANTEXT)

Apothéloz (2008: 81) a récemment décrit des séquences analogues comme des pseudo-clivées à premier élément propositionnel; cf. les chapitres de Blanche-Benveniste et Willems & Meulleman, dans ce volume, tome 2.

2.1.7 Juxtapositions confirmatives

Enfin, dans les exemples qui suivent, la seconde clause reprend en écho, mais de manière abrégée, le contenu de la première, produisant un effet de confirmation ou d'insistance:

$\mathcal{E}$ (p) + $\mathcal{E}$ (q) où q répète le noyau verbal de p

(26) (a) [Entendez-vous ce que je vous dis, qu'elle a quinze mille livres de rente, **entendez-vous?**] (Marivaux, *Les Fausses Confidences*, acte II, scène 3)
(b) [tu vois bien que j'ai raison de dire qu'il faut aller doucement avec cet esprit-là; **tu le vois bien**] (Marivaux, *Les Fausses Confidences*, acte III scène 1)
(c) [examinez toujours, **examinez**] (Marivaux, *Les Fausses Confidences*, acte I, scène 15)
(d) [Eh! mais oui, je tâcherai que vous restiez; **je tâcherai**.] (Marivaux, *Les Fausses Confidences*, acte I, scène 15)

2.1.8 Ces quelques exemples sont loin d'avoir épuisé la macro-syntaxe des énonciations juxtaposées chez Marivaux, dont l'œuvre est une mine en la matière. Ils sont tous cependant caractérisables de la façon suivante: il s'agit chaque fois d'une suite de deux ou plusieurs îlots rectionnels autonomes, mis en énonciation indépendamment les uns des autres, mais sujets à une forme de routinisation. Les énonciations successives peuvent parfois être permutées librement (*laisse-la, tu cherches malheur* ou *tu cherches malheur, laisse-la*); d'autres fois, il y a un ordre préférentiel entre deux clauses, dans des conditions qu'il conviendrait d'explorer plus en détail. Dans (27), la ritualisation plus ou moins poussée des séquences est concrétisée par la présence de termes corrélatifs (cf. Allaire, 1982; Savelli, 1993; Hadermann *& al.*, dans ce volume, tome 2):

(27) (a) Mes créanciers sont de deux espèces, [**LES UNS ne savent pas ce que je leur dois, LES AUTRES le savent et le sauront longtemps**]. (Marivaux, *La Fausse Suivante*, acte I, scène 1).
(b) Je crois que son bon sens s'en va: [**TANTÔT il marche, TANTÔT il s'arrête**;] il regarde le ciel, comme s'il ne l'avait jamais vu; (Marivaux, *La Seconde Surprise de l'amour*, acte III, scène 13)

(c) [**PLUS ils sont mauvais, PLUS ils réussissent:**] (Marivaux, *L'indigent philosophe*, p. 286 < FRANTEXT)[12]

2.2 On a vu toutefois (§ 1) que le domaine traditionnel de la parataxe ne se limite pas aux routines pragma-syntaxiques du type de celles qui ont été signalées sous (11)-(26), et qu'il s'étend à des configurations d'un autre rang syntaxique.

2.2.1 Ainsi dans (28), où la juxtaposition des constructions verbales prend un tout autre sens que dans (11)-(26):

(28) (a) (…), et je vous conseille de batailler toujours contre la vie; [**cela vous réussit on ne peut pas mieux**]. (Marivaux, *La Seconde Surprise de l'amour*, acte I, scène 1)
(b) et cet appartement, j'irai dès ce soir le retenir pour vous: [**vous serez là on ne peut pas mieux**], surtout venant de ma part. (Marivaux, *La vie de Marianne ou les Aventures de madame la comtesse de* ***, p. 118 < FRANTEXT)

Dans les extraits ci-dessus, *on ne peut pas mieux* n'a pas pour fonction de réaliser une énonciation indépendante. Hyperbole lexicalisée, cette séquence est intégrée à la rection du V qui la précède, où elle occupe une position de complément de type *ainsi*. Cf. également:

(28) (c) Du reste, imaginez-vous de courts cheveux dont l'un ne passe pas l'autre, qui siéent **on ne peut mieux,** (…) (Marivaux, *Le Paysan parvenu*, 1re-4e partie, p. 59 < FRANTEXT)

Au XVIIIe siècle comme dans son usage actuel, la lexie *on ne peut plus* (variante: *on ne saurait mieux*) alimente ainsi le paradigme des intensifieurs; ceci est démontré par le fait que chez Diderot, elle apparaît plusieurs fois en position pré-adjectivale ou pré-adverbiale, commutant avec *très*:

12 Dans (27a) et (27b) (auxquels on peut ajouter la suite *[ET PUIS du noir, ET PUIS du blanc]* issue de (11c) ci-dessus), les constituants s'appellent l'un l'autre mais restent autonomisables, ce qui correspond à une corrélation de niveau pragma-syntaxique. En revanche, les deux segments en *plus*… de (27c) semblent unis en français moderne par une relation d'implication réciproque; il s'agit en ce cas d'une corrélation micro-syntaxique.

(28) (d) Quoi qu'il en soit, la réponse de Mme Le Gendre est **on ne peut plus** franche et plus honnête. (Diderot, *Lettres à Sophie Volland* tome 1, p. 35 < FRANTEXT)
(e) Le ramage du petit canaris m'amuse **on ne peut plus**. C'est un sistème de bonheur **on ne scauroit mieux** arrangé. (Diderot, *Lettres à Sophie Volland* tome 2, p. 190 < FRANTEXT)

Nous avons ici de beaux cas d'énonciations «greffées», au sens que Deulofeu (1988, 1989) donne à ce terme[13]. D'autres exemples comme (29) sont en revanche ambigus: *on ne peut pas mieux, on ne peut plus* peuvent être interprétés soit comme des adverbiaux détachés, reflétant cette même «transposition de niveau» (Simone, dans ce volume, tome 1), soit comme des insertions parenthétiques de statut macro-syntaxique, contenant un V *pouvoir* de plein exercice[14]:

(29) (a) Tu entres, **on ne peut pas mieux**, dans mes idées. (Marivaux, *La Fausse Suivante*, acte I, scène 7)
(b) Les femmes y sont, **on ne peut plus**, maltraitées. (Bachaumont, 1763 < FRANTEXT)

2.2.2 Il y a «greffe» également, et donc intégration micro-syntaxique d'un noyau verbal, dans les exemples (30) et (31), où les séquences en gras, même si elles seraient susceptibles, dans d'autres contextes, de fonctionner comme des énonciations autonomes, occupent une position de complément valenciel, respectivement, des verbes *être*, *avoir, enterrer, baiser* et *appeler*, ou de régime d'une préposition comme dans (30e) (cf. Béguelin, 2009). L'exemple (30d) se caractérise par le fait que *je ne sais combien de fois* est dans le champ de la négation qui précède, ce qui est un critère indubitable de son intégration rectionnelle (Benzitoun, dans ce volume, tome 1).

(30) (a) Monsieur Lélio est tout **je ne sais comment** aussi; (Marivaux, *La Surprise de l'amour*, acte I, scène 9)
(b) CARISE. Vous ne dites pas son véritable tort, encore une fois.

13 Comparer le cas du quantificateur *en veux-tu en voilà* (Béguelin, 2008).

14 Du moins si l'on se fie à la segmentation graphique, qui invite à y voir des constituants détachés et non des compléments régis intégrés comme dans la série (28). On a vu toutefois au § 1.6 que la ponctuation est un critère relativement fragile, et susceptible de refléter le choix de tel ou tel éditeur.

EGLE. Oh! il en a encore un et même deux, il en a **je ne sais combien**: premièrement, il m'a contrariée; car mes mains sont à moi, je pense, elles m'appartiennent, et il défend qu'on les baise! (Marivaux, *La Dispute,* scène XV < FRANTEXT)
(c) La nature fait assez souvent de ces tricheries-là; elle enterre **je ne sais combien de belles âmes** sous de pareils visages, on n'y connaît rien, […] (Marivaux, *Le paysan parvenu*, partie 1 p. 39 < FRANTEXT)
(d) mais quand vous prenez la main d'une fille, vous ne la baisez pas **je ne sais combien de fois**; vous ne lui dites pas qu'elle l'a belle, vous ne vous mettez pas à genoux devant elle, en lui parlant d'amour. (Marivaux, *La Vie de Marianne* partie 3 p. 140 < FRANTEXT)
(e) Depuis que nous sommes ensemble, avez-vous cessé de me parler des douceurs de **je ne sais quelle liberté** qui n'est que chimère? (Marivaux, *Les Serments indiscrets*, acte V, scène 2 < FRANTEXT)

On notera d'autre part la rareté de (31), qui contient un discours indirect libre en position d'objet du verbe *appeler*.

(31) LÉLIO. (…) Je ne songe à rien, je vous assure.
LA COMTESSE. [Qu'appelez-vous, Monsieur, **vous ne songez à rien?**] mais du ton dont vous le dites, il semble que vous vous imaginez m'annoncer une mauvaise nouvelle? (Marivaux, *La Surprise de l'amour*, acte II, scène 7)

Certains exemples sont cependant, comme (29) ci-dessus, d'analyse ambiguë: la séquence en gras est-elle à interpréter dans les extraits (32) comme une clause autonome ou comme un adverbial indéfini détaché? Il ne semble pas possible de trancher.

(32) (a) je n'en voulais pas dire un mot, j'ai toujours été entraîné, **je ne sais comment** (Marivaux, *L'indigent philosophe*, p. 309 < FRANTEXT)
(b) il m'a fâché, le Comte en a profité, **je ne sais comment** (*La Seconde Surprise de l'amour*, acte III, scène 12 < FRANTEXT)
(c) Je me trompe fort si je n'ai pas vu la mine de ce freluquet considérer, **je ne sais où,** celle de Madame. (Marivaux, *Les Fausses Confidences*, acte I, scène 17[15])

15 Les exemples suivants montrent la possible intégration micro-, chez Marivaux, des séquences *je ne sais Q*:
on agit dans mille moments en conséquence d'idées confuses, qui viennent **je ne sais comment**, qui vous mènent, et qu'on ne réfléchit point. (Marivaux, *Le paysan parvenu*, 1re-4e partie, p. 130 < FRANTEXT)

2.2.3 Si le statut micro-syntaxique des greffes est, dans les cas favorables, déterminé par leurs propriétés paradigmatiques, on peut hésiter davantage à propos des exemples (33). Ceux-ci contiennent en tête la séquence modale lexicalisée *avoir beau*, déjà évoquée au § 1.5.2, et vouée de nos jours à l'expression de ce que l'on appelle volontiers la «concession paratactique». La séquence contenant *avoir beau* est en général considérée comme figée en position initiale et elle passe pour être non autonome, à moins d'un effet suspensif[16].

(33) (a) **J'eus beau crier**, il ne revint point. (Marivaux, *La vie de Marianne,* p. 175 < FRANTEXT)
(b) **Il aura pourtant beau faire**, je déclare que je renonce à tout procès avec vous; (Marivaux, *Les Fausses Confidences*, acte II, scène 11)
(c) **J'eus beau lui crier**: Monsieur! Point de nouvelles, il n'y avait personne au logis. (Marivaux, *Les Fausses Confidences*, acte I, scène 14)
(d) **Elle a beau vous avoir dit qu'elle aime**, le répète-t-elle, vous l'apprenez toujours, vous ne le saviez pas encore: ici par une impatience, par une froideur, par une imprudence, par une distraction (…) (Marivaux, *La Surprise de l'amour*, acte I, scène 2)

Toutefois, on est en droit de se demander si les exemples (33) ne sont pas, dans la synchronie considérée, à considérer comme de véritables parataxes macro-syntaxiques. Il existe en effet des emplois à tonalité proverbiale, ou plus ou moins lexicalisés (comme *avoir beau dire*), bien présents à la conscience des écrivains de l'époque, et qui fonctionnent comme des indépendantes:

(34) (a) Mais **on a beau prêcher qui ne veut écouter**. (La Motte)
(b) **A beau mentir qui vient de loin**, répondit-elle; (Marivaux, *Le Télémaque travesti* < FRANTEXT)
(c) DORANTE. Mais vous aimez votre maîtresse: et si elle n'était pas heureuse avec cet homme-là, ne vous reprocheriez-vous pas d'y avoir contribué pour une si misérable somme?

J'ai mon père à l'armée, ou bien **je ne sais où**, je le cherche; (Marivaux, *Le Télémaque travesti*, p. 80 < FRANTEXT)

16 Chez Blanche-Benveniste *& al.*, 1990, la construction avec *avoir beau* est considérée comme spécialisée en tant que «préfixe» dans une séquence «préfixe-noyau». Pour un bilan critique détaillé sur cette structure, voir nos études sous presse ou à paraître: Béguelin & Conti, à par.; Béguelin, à par.; Conti & Béguelin, à par.

MARTON. **Ma foi, vous avez beau dire:** d'ailleurs, le Comte est un honnête homme, et je n'y entends point de finesse. (Marivaux, *Les Fausses Confidences*, acte I, scène 11)

Dans le même temps, certaines séquences avec *avoir beau Vinf* présentent, en position d'apodose, une question rhétorique (35a et b) ou une antiphrase ironique (35c). La relation d'opposition propre à la concession s'établit alors avec un sous-entendu de l'apodose en question, ce qui traduit une syntagmatique à caractère inférentiel, typique du niveau pragma-syntaxique:

(35) (a) car enfin, l'autre avait beau être mourant, **que faisait là ce bon religieux**? (Marivaux, *La Vie de Marianne,* p. 244 < FRANTEXT)
(b) l'auteur a beau dire en général qu'il faut toujours mettre la religion à couvert. **Qui en doute**? (Lenglet du Fresnoy, 1735 < FRANTEXT)
(c) Mais oui-da, on a beau avoir un bon cœur, **on va bien loin avec cela**, n'est-ce pas? (Marivaux, *La vie de Marianne,* p. 125 < FRANTEXT)

Les exemples qui vont suivre orientent vers la même conclusion: ils prouvent de manière indirecte, mais difficilement contestable, l'indépendance potentielle des clauses avec *avoir beau Vinf* à l'époque considérée. Dans (36a), enchâssé en position de *que-p*, le diptyque concessif se présente en effet sous la forme de deux *que-p* coordonnées par *et*. Cela laisse penser qu'il s'agit de deux propositions enchâssées indépendamment l'une de l'autre, donc qu'il est possible de les utiliser l'une sans l'autre. L'indépendance potentielle de la clause avec *avoir beau Vinf* est confirmée par (36b), où la lexie apparaît isolée, sans corrélat, dans une relative, et aussi par (36c) où l'ordre habituel des deux clauses est inversé.

(36) (a) Et d'ailleurs, ce même laquais, que vous avez interrogé, vous a dit **qu'il avait eu beau courir après, ET QU'il l'avait perdu de vue**. (Marivaux, *La vie de Marianne,* p. 175 < FRANTEXT)
(b) Que d'esprit dans tout cela! Passez-moi ce mot, **que ma logique a beau réprouver**. Le langage du chien, le plus expressif de tous, est si varié, si riche, si fécond, qu'il fourniroit seul à un long vocabulaire. (Bonnet < FRANTEXT)
(c) Il n'y avoit ici que des femmes mariées et une veuve, de quoi se seroient-elles scandalisées? Et puis sur l'article, elles ont toutes les sentimens de votre veuve: **elles ont beau faire les réservées**. (Chasles < FRANTEXT)

Ces observations incitent, dans le cas de Marivaux, à reverser les séquences avec *avoir beau Vinf* dans la rubrique des parataxes de rang pragma-

syntaxique: l'énonciation avec *avoir beau Vinf* asserte (par antiphrase lexicalisée) un procès qui se réalise sans produire d'*effectum*; et sa comparse (le plus souvent, mais pas toujours postposée) asserte un fait contraire à l'issue habituelle et escomptée du procès en question.

2.2.4 Le corpus consulté fournit enfin des parataxes hypothétiques de différents types. Je ne développerai que minimalement ce point, me contentant de renvoyer à l'analyse qui est proposée de ces structures dans Corminboeuf, 2009; Simone, dans ce volume, tome 1; Borillo, dans ce volume, tome 2.

(37) (a) [**fût-il né dans une chaumière**, **sa naissance est royale**] (Marivaux, *Le Prince travesti*, acte I, scène 2 < FRANTEXT)
(b) [**ôtez cela, c'est un homme incomparable.**] (Marivaux, *Les Fausses Confidences*, acte I, scène 14)
(c) [**qu'il m'épouse, il sortira tout d'un coup d'esclavage;**] cela est bien aisé, au bout du compte. (Marivaux, *L'Ile des esclaves*, scène 6)
(d) [**Est-on mal, on veut être bien;**] cela est normal; [**mais est-on bien, on veut être mieux;**] (Marivaux, *L'Indigent philosophe*, p. 321 < FRANTEXT)
(e) Elle a beau vous avoir dit qu'elle aime, [**le répète-t-elle, vous l'apprenez toujours**], vous ne le saviez pas encore: ici par une impatience, par une froideur, par une imprudence, par une distraction (…) (Marivaux, *La Surprise de l'amour*, acte I, scène 2 (= (33d) *supra*)

Dans l'exemple (37a) le premier membre n'est pas autonome et montre clairement des signes de figement micro- (Béguelin & Corminboeuf, 2005). Il n'en va pas de même dans (37b-e), où la clause initiale à l'impératif, au subjonctif ou sous forme inversée peut fonctionner de manière indépendante, mais avec une valeur sémantique directive qui semble absente des binômes qui nous intéressent. L'analyse (micro- ou macro-syntaxique) qui sera donnée de ces couples dépendra en particulier de la valeur sémantique de base, plus ou moins abstraite et sous-spécifiée, que l'on sera disposé à assigner d'une part à l'impératif (cf. Kissine, 2007; Corminboeuf, 2009), d'autre part à la forme inversée (Muller, 1996). A noter, pour terminer, que les hypothétiques paratactiques, au contraire de celles construites avec *si*, ne sont pas permutables. Il en va de même pour les incidentes de discours rapporté et pour les postfixes intonés en plage basse, dont voici pour mémoire quelques exemples:

(38) (a) LA MARQUISE. Eh! laissez-moi, je dois soupirer toute ma vie.
LISETTE. [Vous devez, **dites-vous**?] (Marivaux, *La Seconde Surprise de l'amour*, acte I, scène 1)
(b) [vous réussirez, **vous dis-je**.] (Marivaux, *Les Fausses Confidences*, acte I, scène 2.
(c) (…); [vous êtes galant homme, **jugez-vous**;] (Marivaux, *La Seconde Surprise de l'amour*, acte II, scène 9)
(d) (…); [laissez-moi me reposer, **je vous prie**]. (Marivaux, *La Seconde Surprise de l'amour*, 152)[17]
(e) [Vous n'aurez rien à vous reprocher, **ce me semble**;] (Marivaux, *Les Fausses Confidences*, acte I, scène 11)

3. Conclusion provisoire

A l'instar de la notion traditionnelle de phrase[18], à laquelle elle est implicitement associée, la parataxe est donc, dans son usage courant, une notion informelle, multi-niveaux, entachée de contradictions diverses. Dans la terminologie qui est la nôtre, les faits qu'elle recouvre relèvent tantôt du niveau inter-clausal (relation entre les clauses successives d'une période-liste, routines pragma-syntaxiques associant des couples ou des séries de clauses), tantôt du niveau intra-clausal. Dans ce dernier cas, elle s'applique tantôt à des constructions verbales «greffées», occupant auprès de la construction verbale adjacente une position de complément régi, tantôt le produit supposé d'une coalescence (corrélations micro- du type *plus on mange, plus on grossit*, cas baptisés de «subordination lexicale» ou de subordination sans marqueur). Dans une synchronie donnée, certains couplages de constructions verbales peuvent être interprétés ambigument soit comme deux unités énonciatives, soit comme une seule (par exemple (29, 32, 37b-e ci-dessus) et les réanalyses auxquelles ils prêtent ouvrent sur de possibles

17 Exemple qui se différencie de (23a) ci-dessus non seulement par son intonation, mais par l'absence de pronom complément.

18 Béguelin, dir. (2000); Béguelin (2003); Groupe de Fribourg, à par. ch. 1.

transcatégorisations (*on ne peut plus* se retrouvant dans un paradigme de quantificateurs, *je ne sais où* ou *n'importe quoi* dans un paradigme d'indéfinis[19]). La composante contradictoire qui entre dans la notion de parataxe peut alors s'expliquer d'une part en raison du statut métanalytique de certaines structures, d'autre part en raison du fait que les linguistes sont enclins à appliquer indifféremment cette notion à plusieurs étapes successives d'un phénomène de coalescence[20].

Bibliographie

Allaire, S. (1982): *Le modèle syntaxique des systèmes corrélatifs,* Thèse de Rennes II, Service de reproduction des thèses, Université de Lille III, Champion.

Apothéloz, D. (2008): «A l'interface du système linguistique et du discours: L'exemple des constructions identificatives (e.g. pseudo-clivées», in O. Bertrand, S. Prévost, M. Charolles, J. François & C. Schnedecker (éds), *Discours, diachronie, stylistique du français. Etudes en hommage à Bernard Combettes*, Berne: Peter Lang, Collection Sciences pour la communication, 75-92.

Arrivé, M., Gadet, F. & Galmiche, M. (1986): *La grammaire d'aujourd'hui. Guide alphabétique de linguistique française*, Paris: Flammarion.

Asher, N. & Lascarides, A. (1998): «Bridging», *Journal of Semantics* 15, 83-115.

Auer, P. (1998): «Zwischen Parataxe und Hypotaxe. 'Abhängige Hauptsätze' im gesprochenen und geschriebenen Deutsch», *InLiSt – Interaction and Linguistic Structures* 2.

– (2002): «Schreiben in der Hypotaxe – Sprechen in der Parataxe? Kritische Bemerkungen zu einem Gemeinplatz», *Deutsch als Fremdsprache* 39/3, 131-138.

Avanzi, M. (2005): «Quelques hypothèses à propos de la structuration interne des périodes», in C. Auran & al., *Actes du symposium Interface Discours-Prosodie.* Aix-en-Provence, 8-9 sept. 2005, CD-ROM.

19 Nous avons consacré aux coalescences de clauses comprenant *n'importe Q, je ne sais Q,* réinterprétés comme des indéfinis, des études dont les références figurent en bibliographie.

20 Je remercie vivement Alain Berrendonner, Gilles Corminboeuf et Frédéric Gachet pour leur relecture attentive et leurs suggestions d'amélioration.

Avanzi, M. (à par.): «Rattachement et fragmentation de la syntaxe par la prosodie», *Travaux de Linguistique*.

Avanzi, M. (en cours): *Un nouveau regard sur les rapports entre prosodie et syntaxe*. Thèse de doctorat, Universités de Neuchâtel et de Paris Ouest Nanterre.

Bader, F. (1986): «Structure de l'énoncé indo-européen», *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris* tome LXXXI, 71-120.

Béguelin, M.-J. (2000): «Des clauses impersonnelles aux constituants phrastiques: quelques axes de grammaticalisation», in P. Seriot & A. Berrendonner (éds), *Le paradoxe du sujet. Les propositions impersonnelles dans les langues slaves et romanes*, *Cahiers de l'ILSL*, 12, 25-41.

– (2002): «Routines syntagmatiques et grammaticalisation: le cas des clauses en *n'importe*», in H. L. Andersen & H. Nølke (éds), *Macro-syntaxe et macro-sémantique*, Actes du Colloque international d'Aarhus, 17-19 mai 2001. Berne: Peter Lang, Collection Sciences pour la communication, 43-69.

– (2007): «Grammaticalisation et renouvellement formel de *en veux-tu en voilà*», in O. Bertrand, M. Charolles, J. François, S. Prévost & C. Schnedecker (éds). *Discours, diachronie, stylistique du français. Hommages à Bernard Combettes*. Berne: Peter Lang, Collection Sciences pour la communication, 225-241.

– (2009): «From the Confession of Ignorance to the Indefinite: what Impact for a Theory of Grammaticalization?», in C. Rossari, C. Ricci & A. Spiridon (eds), *Grammaticalization and Pragmatics: Facts, Approaches, Theoretical Issues*. Bingley, Emerald Group Publishing Limited. *Studies in Pragmatics* 5, 35-64.

– (à par.): «Les constructions avec *avoir beau* sont-elles libres ou dépendantes?», in S. Vanséveren (éd.), *Calliope. Mélanges de linguistique indo-européenne offerts à Francine Mawet*. Leuven: Peeters, 43-57.

Béguelin, M.-J. & Corminboeuf, G. (2005): «De la question à l'hypothèse: aspects d'un phénomène de coalescence», in C. Rossari, A. Beaulieu-Masson, C. Cojocariu & A. Razgouliaeva (sous la dir. de), *Les états de la question*, Québec: Editions Nota Bene, 67-89.

Béguelin, M.-J. & Conti, V. (à par. 2010): «Syntaxe des constructions avec *avoir beau* en français préclassique et classique», in B. Combettes, C. Guillot, S. Prévost, E. Oppermann-Marsaux & A. Rodríguez Somolinos (éds), *Le changement en français. Etudes de linguistique diachronique*. Berne: Peter Lang, Collection Sciences pour la communication.

Berrendonner, A. (2002a): «Les deux syntaxes», *Verbum* XXIV, 23-35.

– (2002b): «Morpho-syntaxe, pragma-syntaxe, et ambivalences sémantiques», in H. L. Andersen & H. Nølke (dir.), *Macro-syntaxe et macro-sémantique*, Actes du

Colloque international d'Aarhus, 17-19 mai 2001. Berne: Peter Lang, Collection Sciences pour la communication, 43-69.
– (2003a): «Eléments pour une macro-syntaxe: Actions communicatives, types de clauses, structures périodiques», in A. Scarano (éd.). *Macro-syntaxe et pragmatique. Analyse linguistique de l'oral.* Roma: Bulzoni Editore, 93-110.
– (2003b): «Grammaire de l'écrit vs grammaire de l'oral: le jeu des composantes micro- et macro-syntaxiques», in A. Rabatel (éd.), *Interactions orales en contexte didactique: mieux (se) comprendre pour mieux (se) parler et pour mieux (s')apprendre.* Lyon: Presses Universitaires.
– (2008): «L'alternance *que* / #. Subordination sans marqueur ou structure périodique?», in D. Van Raemdonck (éd.), *Modèles syntaxiques.* Bruxelles: Peter Lang, 279-296.
Blanche-Benveniste, C. (1997): *Approches de la langue parlée en français.* Gap & Paris: Ophrys.
Blanche-Benveniste, C. & al. (1990): *Le français parlé. Etudes grammaticales.* Paris: Ed. du Centre national de la recherche scientifique.
Blanche-Benveniste, C., Rouget, C. & Sabio, F. (éds) (2002): *Choix de textes de français parlé.* Paris: Champion.
Borillo, A. (1996): «Les relations temporelles entre phrases: subordination et parataxe», in C. Muller (éd.). *Dépendance et Intégration syntaxique.* Tübingen: Niemeyer.
Choi-Jonin, I. (2005): «Les subordinations spatio-temporelles sans marque segmentale», in F. Lambert & H. Nølke (éds). *La syntaxe au cœur de la grammaire. Recueil offert en hommage pour le 60e anniversaire de Claude Muller.* Rennes: Presses Universitaires, 55-64.
Choi-Jonin, I. & Delais-Roussarie, E. (2007): «L'association de propositions sans marque segmentale en français parlé: étude syntactico-prosodique», *Faits de Langue* 28, 83-94.
Conti, V. & Béguelin, M.-J. (à par.): «Le statut des concessives en *avoir beau* du français: considérations synchroniques et diachroniques», *Journal of French Language Studies* 20.3, nov. 2010.
Corminboeuf, G. (2009): *L'expression de l'hypothèse en français: entre hypotaxe et parataxe.* Louvain-la-Neuve: de Boeck-Duculot, Collection «Champs linguistiques».
Culicover P. & R. Jackendoff, (1997): «Semantic Subordination despite Syntactic Coordination», *Linguistic Inquiry* 28/2, 195-217.
– (1999): «The View from the Periphery: The English Comparative Correlative», *Linguistic Inquiry* 30/4, 543-571.
Deulofeu, J. (1988): «La syntaxe de Meillet et l'analyse des langues parlées», in C. Blanche-Benveniste, A. Chervel & M. Gross, *Grammaire et histoire de la gram-*

maire. Hommage à la mémoire de Jean Stefanini. Aix-en-Provence: Presses Universitaires, 181-202.

– (1989): «Les couplages de constructions verbales en français parlé: effet de cohésion discursive ou syntaxe de l'énoncé», *Recherches sur le français parlé* 9, 111-141.

Dostie, G. (2004): *Pragmaticalisation et marqueurs discursifs. Analyse sémantique et traitement lexicographique*. Louvain-la-Neuve: de Boeck-Duculot, Collection «Champs linguistiques».

Ducrot, O. (1980). *Les échelles argumentatives*. Paris: Minuit.

Ernout, A. & Thomas, F. (1964): *Syntaxe latine*, 2e éd., 3e tirage. Paris: Klincksieck (1re éd. 1951; 2e éd. 1953)

Gadet, F. (1992): *Le français populaire*. Paris: PUF.

Goldzink, J. (1991): «Note sur la présente édition avec une petite digression sur la ponctuation», préface à Marivaux, *Les Acteurs de Bonne foi, La Dispute, L'Epreuve*, Paris, GF-Flammarion, 17-19.

Grevisse-Goosse = Grevisse, M., *Le Bon Usage: grammaire française*. Paris (etc.): Duculot, 14e éd. revue par A. Goosse, 2007.

Haiman, J. (1983): «Paratactic *if*-clauses», *Journal of Pragmatics* 7, 263-281.

Johnsen, L.A. (2008): «Procédés référentiels dans les parenthèses», *Verbum*, tome XXX, 2008, n°1, 85-102.

Kissine, M. (2007): *Contexte et force illocutoire. Vers une théorie cognitive des actes de langage*. Thèse de doctorat, Université Libre de Bruxelles.

Lacheret-Dujour, A. (2003): *La prosodie des circonstants en français parlé*. Paris / Louvain: Peters.

Le Goffic, P. (1993): *Grammaire de la Phrase Française*. Paris: Hachette.

Muller, C. (1996): *La subordination en français*. Paris: Armand Colin.

Rebuschi, G. (2001): «Coordination et subordination. Première partie: la co-jonction restreinte», *Bulletin de la Société linguistique de Paris* 96/1, 23-60.

– (2002): «Coordination et subordination. Première partie: vers la co-jonction généralisée», *Bulletin de la Société linguistique de Paris* 97/1, 37-94.

Riegel, M., Pellat, J.-C. & Rioul, R. (2009[4]): *Grammaire méthodique du français*. 4e édition entièrement revue, Paris: PUF (1re édition: 1994).

Rosier, L. (1995): «La parataxe: heurs et malheurs d'une notion linguistico-littéraire», *Travaux de linguistique* 30, 51-64.

Savelli, M.-J. (1993): *Contribution à l'analyse macro-syntaxique. Les constructions «siamoises» du type «plus v1… plus v2…»*, 2 tomes. Thèse de doctorat nouveau régime, Université de Provence, Aix-Marseille 1.

Trévise, A. (2003): «A propos de quelques relations inter-énoncés: hypotaxe, parataxe, asyndète et construction du sens», in A. Celle & S. Gresset (éds), *La subordination en anglais. Une approche énonciative*. Toulouse: Presses Universitaires du Mirail, 51-68.

Tyler, A. (1994) «The Role of Syntactic Structure in Discourse Structure: Signaling Logical and Prominence Relations», *Applied Linguistics* 15/3, 243-262.

Wilmet, M. (2003[3]): *Grammaire critique du français*, 3e édition. Bruxelles: de Boeck & Larcier.

TLFi = Trésor *de la langue française informatisé*

Les pièces de Marivaux sont citées dans les éditions GF–Flammarion (sauf *Le jeu de l'amour et du hasard* qui est cité dans l'édition du Livre de poche. Quelques-uns des exemples, signalés comme tels, proviennent de la banque de données FRANTEXT (http://www.frantext.fr).